

COMMUNIQUE de PRESSE 27 janvier 2016
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

« AFIN QUE LE PASSÉ NE DEVIENNE PAS NOTRE FUTUR »

« Journée Internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah »

Cérémonie officielle régionale au Wagon du Souvenir des Milles

Pour tous les participants, la cérémonie officielle régionale organisée au Wagon Souvenir des Milles à l'occasion de la Journée Internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah, était différente **après une année sombre pour les valeurs de la République et le vivre ensemble.**

Au nom de Mme Denise Toros-Marter déportée à Auschwitz à 16 ans et Présidente de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz, Jean-Louis Medvedowsky lut « le Testament d'Auschwitz » : *« Puisse le Mémorial des Milles pour lequel nous nous sommes investis depuis des années, apporter aux jeunes gens qui le visiteront toute la dimension pédagogique recherchée pour faire barrage à la haine ! Puisse le flambeau de la Mémoire collective, que nous vous transmettons avant d'arriver au bout de notre voyage, vous protéger à tout jamais d'un nouvel AUSCHWITZ! »*

Son texte rappelle à nouveau le souhait des déportés que ne soient pas oubliées les leçons de cette histoire douloureuse. Cette année, plus que jamais, ces grands témoins montrent leur inquiétude face à une histoire qui pour eux se répète car **ce sont aussi des engrenages extrémistes, racistes, antisémites et xénophobes qui ont conduit aux tragédies qu'ils ont dû combattre.**

Le « Chant des Marais », interprété par la chorale des élèves du Lycée Millaire d'Aix-en-Provence, fut suivi par la lecture des noms et âges des enfants et adolescents déportés du Camp des Milles en août et septembre 1942, faite par deux volontaires de l'EPIDE (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi), et rappelant combien l'homme fut capable du pire en envoyant à la mort des vies si jeunes qui ne demandaient qu'à s'épanouir.

Les noms des Justes des Nations ayant œuvré au Camp des Milles ont aussi été énoncés par ces mêmes jeunes gens *« pour se rappeler que, face au mal, il est possible de se lever au nom des valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».*

Après ces lectures fortes en émotions, Serge Coen, délégué du Comité Français pour Yad Vashem représentant Michèle Teboul, présidente du CRIF Marseille Provence déclara : *« Parce qu'une crise économique et sociale frappe le continent européen, parce que ce qui se passe actuellement en France est l'indicateur d'une profonde crise morale, parce que le terrorisme se déchaîne désormais sur notre sol, avec la complicité ou le soutien d'une composante de la population, il nous faut redoubler de vigilance, de lucidité, et surtout de pédagogie auprès de la jeunesse, un domaine où le Mémorial du Camp des Milles agit de manière exemplaire ».*

Puis Maryse Joissains-Masini, Maire d'Aix-en-Provence mit en garde contre l'ignorance et la passivité : *« Non les événements qui se sont passés pendant les années 40 ne sont pas terminés. La violence est dans notre société, la violence a encore ses lettres de noblesse pour certains. Alors ne croyons pas être à l'abri, personne n'est à l'abri. Ces événements sont prêts à se reproduire d'une autre manière, à n'importe quel moment. Il suffit qu'il y ait quelques lâches, quelques provocateurs ou quelques prédicateurs de je ne sais trop quelle théorie ou quelle idéologie ».*

A son tour, Jean-Pierre Bouvet, Vice-Président du Conseil Départemental, représentant la Présidente Martine Vassal, appela à la vigilance *« car il ne faut pas croire que le mal absolu, l'indicible des camps d'extermination est enfoui dans un lointain passé (...). Il peut resurgir à chaque instant et si nous choisissons de détourner le regard, il peut précipiter des hommes, des femmes, des enfants, des personnes âgées dans l'horreur et la barbarie. (...) il est donc indispensable de continuer, sans relâche, d'accomplir un travail pédagogique de mémoire sur la Shoah ».*

Renaud Muselier, Vice-Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentant le président Christian Estrosi, souligna pour sa part avec force : *« Soyons capables de mener un combat à la hauteur des enjeux de notre temps. Résistons à l'engrenage, bien conscients qu'il n'a qu'une issue possible si nous ne l'enrayons pas à temps. En tant qu'élus, représentants de la République, de ses institutions comme de ses communautés, nous sommes tous porteurs de ce devoir sacré de résistance dans les paroles comme dans les actes. (...) car cette République, si elle n'est pas un bouclier contre l'abominable, si elle n'est pas ce grain de sable collectif qui permet de saboter l'engrenage, n'est alors plus qu'une coquille vide. Pour cela, la Région sera toujours aux côtés du camp des Milles ».*

Stéphane Bouillon, Préfet de Région et Préfet des Bouches-du-Rhône, représentant l'État et présent pour la première fois à cette cérémonie aux Milles: *« Il n'aurait jamais dû y avoir de préfets pour (les) mettre en œuvre (les mesures ignobles contre les Juifs), de forces de l'ordre pour les exécuter, de juges pour les approuver. Il n'aurait*

www.campdesmilles.org

jamais dû y avoir de trains pour transporter ces malheureux et de passants pour tourner la tête, ou pire, dénoncer. Pourtant il y a eu tout cela ». Et d'affirmer : « Qu'est-ce que je dois faire pour que cela ne se reproduise pas ? C'est cela la leçon à répéter non seulement aujourd'hui dans ce mémorial, dans tous les mémoriaux. Mais aussi à répéter tous les jours dans les écoles, les collèges, les lycées, dans les centres d'action sociale, dans les associations et dans les lieux de cultes ». Il ajouta : « Il nous faut ainsi résister à la peur, au doute, à la résignation, parfois même au désespoir. (...) Et c'est pourquoi, il nous faut parler, expliquer, éduquer, partager. C'est pourquoi il faut visiter ce mémorial, y amener toutes les générations ».

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation a pour sa part souligné quelques raisons d'optimisme malgré le constat inquiétant de la mise en place en Europe d'engrenages extrémistes racistes et antisémites pouvant mener au pire : « *Notre peuple s'est levé plus nombreux que jamais le 11 janvier 2015 et n'a pas sombré dans la chasse aux suspects, nos autorités ont pris la mesure de la menace terroriste, nos forces de l'ordre et nos soldats sont mobilisés plus que jamais, la Marseillaise est redevenue un hymne international à la liberté, nos trois couleurs signifient à nouveau Résistance, et surtout on cherche à nouveau à comprendre et à refonder nos grandes valeurs démocratiques parfois rangées et oubliées dans les placards de nos sociétés.* »

En clôture de cette cérémonie, chaque déposant de gerbe était accompagné d'un adolescent en insertion afin de montrer l'importance de la transmission aux nouvelles générations de cette histoire et des valeurs républicaines dont elle illustre l'importance. Sabrina, jeune volontaire de l'EPIDE rendit « *hommage à tous les déportés afin que le passé ne soit plus le futur d'aujourd'hui, mais que le futur de demain soit Liberté, Égalité, Fraternité pour tous* ».

Contacts Presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».**

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteo.

www.campdesmilles.org